

Décret

Générale

modern

Décret n° 2016-110/PRE portant nomination des membres du gouvernement.

n° 2016-110/PRE

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication
12 mai 2016

Numéro JO
n° 9 du 15/05/2016

Date du numéro
15 mai 2016

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VULa Constitution

VULe Décret n°2016-109/PREdu 11 Mai 2016 portant nomination du Premier Ministre.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Le Gouvernement est composé ainsi

- Premier Ministre, M. ABDOULKADER KAMIL MOHAMED– Ministre de la Justice et des Affaires Pénitentiaires, chargé des Droits de l'Homme, M. MOUMIN AHMED CHEICKMinistre auprès de la Présidence, chargé des Investissements, M. ALI GUELLEH ABOUBAKER– Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Porte-Parole du Gouvernement, M. MAHAMOUD ALI YOUSOUF– Ministre de l'Économie et des Finances chargé de l'Industrie, M. ILYAS MOUSSA DAWALEH– Ministre de l'Intérieur, M. HASSAN OMAR MOHAMED BOURHANMinistre du Budget, M. BODEH AHMED ROBLEH– Ministre de la Défense, chargé des relations avec le Parlement M. ALI HASSAN BAHDON– Ministre de l'Équipement et des Transports, M. MOHAMED ABDOULKADER MOUSSA HELEM– Ministre de la Santé, Dr. DJAMA ELMI OKIEH– Ministre de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, M. MOUSTAPHA MOHAMED MAHAMOUD– Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Dr. NABIL MOHAMED AHMED– Ministre de la Communication, chargé des Postes et des Télécommunications, M.ABDI YOUSOUF SOUGUEHMinistre de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources halieutiques, M. MOHAMED AHMED AWALEH– Ministre des Affaires Musulmanes, de la Culture, et des Biens Wakfs, M. MOUMIN HASSAN BARREH– Ministre de l'Energie, chargé des Ressources Naturelles, Dr YACIN HOUSSEIN BOUH– Ministre du Travail chargé de la Réforme de l'Administration, M. HASSAN IDRIS SAMBRIEH– Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, M. MOUSSA MOHAMED AHMED– Ministre de la Femme et de la Famille, Mme. MOUMINA HOUMED HASSANMINISTRES DÉLÉGUÉS– Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement, chargée du Logement, Mme AMINA ABDI ADEN– Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie

et des Finances chargé du Commerce, des PME, de l'Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation, M. HASSAN HOUMED IBRAHIM– Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Intérieur chargé de la Décentralisation M. HAMADOU MOHAMED ARAMISSECRÉTAIRES D'ÉTAT– Secrétaire d'Etat chargée des Affaires Sociales, Mme. MOUNA OSMAN ADEN– Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, M. HASSAN MOHAMED KAMILArticle 2 : Le présent décret est immédiatement exécutoire.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH